

Association Espaces

Rapport moral de l'année 2017

Par André LAJOU, Secrétaire général

Assemblée générale du 12 avril 2018

Mesdames, Messieurs,

L'année 2017 s'est déroulée dans la lignée des années précédentes avec une dynamique toujours plus marquée et une ambition encore plus affirmée.

Avec un résultat légèrement déficitaire pour l'exercice, la situation financière n'est pas totalement assainie, en dépit d'une augmentation importante de l'activité. La recherche de nouvelles sources de financement menée tout au cours de l'année 2017 n'aura pas suffi pour consolider cette situation.

Emplois aidés, une inquiétude heureusement partiellement dissipée

Le Gouvernement a annoncé au cours de l'été 2017 une baisse importante, pour l'année 2018, du nombre d'emplois aidés. Cette annonce faite par la ministre du Travail, puis par le Premier ministre, a généré beaucoup d'inquiétude, notamment dans le secteur de l'insertion et de l'économie solidaire.

La Fédération des acteurs de la solidarité (FAS, anciennement FNARS), le mouvement Emmaüs, et tous les acteurs du monde de l'insertion se sont mobilisés pour défendre l'importance de ce mécanisme qui existe depuis une quarantaine d'années sous des formes multiples pour favoriser l'emploi.

La ministre du Travail a commandé le 5 septembre 2017 à Jean-Marc Borello un rapport sur la question. Ce rapport a été publié et remis à la ministre du Travail le 16 janvier 2018. Il préconise notamment la transformation des contrats aidés en parcours emploi compétences (PEC).

Les principales recommandations du rapport Borello ont été retenues par le Gouvernement, et la ministre du Travail a annoncé deux changements majeurs :

- d'une part, la création d'un fonds d'inclusion dans l'emploi qui a vocation d'assurer, au niveau régional, une gestion globale des contrats aidés et de l'insertion par l'activité économique (IAE) ;
- d'autre part, la transformation des contrats aidés en parcours emploi compétences (PEC).

Le triptyque emploi-accompagnement-formation visé par la réforme est en adéquation avec la vocation des structures de l'IAE et ne devrait que marginalement pénaliser l'activité d'Espaces.

Une activité multiple

Le boom des jardins solidaires et partagés, et l'engouement pour l'agriculture urbaine ont constitué des points forts de l'année pour Espaces et sont autant de projets en développement.

La participation d'Espaces aux appels à projets lancés par la Ville de Paris (« Réinventer Paris », « Réinventer Paris 2 », « Parisculteurs »,...), et par la Métropole du Grand Paris (« Inventons la Métropole du Grand Paris »), soit en faisant directement acte de candidature, soit en partenariat avec d'autres associations, ou avec des startups du domaine de l'écologie et de l'agriculture urbaine, prouve si besoin est, qu'Espaces est reconnue comme un acteur important et incontournable, et doté d'une grande expertise dans son domaine d'activité.

23 villes ont conclu des conventions avec Espaces, la plupart de longue date.

Cette confiance en l'association de la part des villes et départements, de la Région, mais aussi de grands établissements et entreprises publiques (Agence de l'eau Seine-Normandie, Centre des monuments nationaux, Ports de Paris, RATP, SNCF), se manifeste dans la durée. Ainsi, en 2017, Espaces a fêté les 10 ans de plusieurs chantiers d'insertion : Rigoles et étangs Ville-d'Avray, Espaces verts d'Antony, Petite ceinture des 14^e et 15^e arrondissements à Paris.

De même, la participation d'Espaces dans 12 villes franciliennes où se sont tenus des forums des associations est bien la preuve de l'ancrage territorial de l'association.

Son champ d'actions s'étend, non plus seulement aux départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines, et à Paris, mais désormais à de nouveaux territoires franciliens : départements de Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, du Val d'Oise, de l'Essonne.

Deux évènements majeurs

Dans la vie d'Espaces, deux événements importants sont intervenus en 2017.

o Le « Projet associatif »

Le premier événement concerne le « Projet associatif », dont les grandes orientations ont été approuvées au cours de l'Assemblée générale du 19 avril 2017. La vaste réflexion qui a été engagée a abouti à un document qui a été définitivement approuvé par le Conseil d'administration d'Espaces le 8 novembre 2017.

Ce nouveau Projet associatif d'Espaces remplace celui qui datait de 2004, il a été diffusé à tous les adhérents dans le courant du mois de décembre 2017. Il est le

résultat d'un processus exemplaire de consultation et d'échanges longs et fructueux entre toutes les parties prenantes, Présidence, membres du Conseil d'administration, Direction générale, comité de direction, comité d'entreprise (qui a émis à l'unanimité un avis favorable lors de sa consultation), les salariés permanents et en insertion, ainsi que les adhérents.

Ce projet reflète la réalité de ce qu'est aujourd'hui Espaces, il réaffirme ses ambitions, sa mission première - qui est de permettre l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi -, sa volonté d'innover, d'œuvrer dans le domaine de l'écologie urbaine, dans une démarche citoyenne et environnementale. Ses valeurs fondamentales demeurent l'humanisme, l'écologie, l'ancrage local et l'innovation.

Il définit aussi son avenir, et marque la volonté d'Espaces de poursuivre son ouverture vers de nouveaux territoires et de nouvelles activités.

La prochaine étape sera, en 2018, le déploiement du Projet associatif pour ce qui concerne les équipes, et l'élaboration de feuilles de route pour chacun des secteurs opérationnels et fonctionnels.

- ***L'adhésion au mouvement Emmaüs***

Le second événement majeur concerne l'adhésion d'Espaces, désormais définitive, au mouvement Emmaüs France. Le principe en a été approuvé à l'unanimité lors de la dernière Assemblée générale de 2017. Après une période probatoire de deux années, les délégués des adhérents d'Emmaüs France, également à l'unanimité, ont adopté, le 20 mai 2017, l'adhésion d'Espaces à leur mouvement. C'est le résultat d'une démarche initiée en 2014 par le Conseil d'administration d'Espaces, et proposée à l'Assemblée générale de 2015. Pendant les deux années de probation, Espaces a bénéficié du soutien efficace et bienveillant de deux structures d'Emmaüs, le groupe Emmaüs Les Ulis et Emmaüs Habitat (pour la région Ile-de-France).

Ce rapprochement est basé sur des missions et des valeurs communes de solidarité et d'actions d'insertion des personnes en grande difficulté éloignées du monde du travail.

L'objet d'Emmaüs est *« de lutter contre les injustices, et les diverses formes d'exclusion, à la fois leurs causes et leurs conséquences, notamment par la création d'emplois et le développement d'activités solidaires »*.

Espaces, en tant que chantier d'insertion, est une structure d'insertion par l'activité économique, basée sur l'écologie urbaine. C'est cette dernière expertise qu'Espaces apporte à la branche économie sociale et insertion (branche B 3) du mouvement Emmaüs, branche à laquelle l'association est désormais rattachée.

Cette intégration d'Espaces au mouvement Emmaüs donne ainsi lieu à l'accolement des deux logos associant ainsi les deux entités.

Le 10^e anniversaire de la mort de l'Abbé Pierre a été commémoré en 2017. Il avait initié, en 1954, depuis Courbevoie, son célèbre appel. Espaces qui est partenaire

depuis plusieurs années du festival Atmosphères de Courbevoie a organisé à cette occasion, le 14 octobre 2017, un hommage au fondateur d'Emmaüs. Au cours de cette manifestation, une convention de trois ans en faveur des solidarités a été signée par Emmaüs France avec la Région Ile-de-France. Un second hommage à l'Abbé Pierre sera rendu à l'Atrium de Chaville du 22 au 31 mai.

1. Fonctionnement interne de l'association

1.1. Les statuts

Les statuts d'Espaces, dans leur version actuelle, remontent à 2003. L'adhésion au mouvement Emmaüs va entraîner une modification de ses statuts qui sera soumise à une Assemblée générale extraordinaire d'ici mai 2019.

1.2. Le Conseil d'administration

Il est composé de 12 membres.

Lors de l'Assemblée générale du 19 avril 2017, trois nouveaux administrateurs, adhérents d'Espaces, ont été élus et ont rejoint le Conseil : François Cahuzac, Bérangère Eldin et Vanessa Stassi, en remplacement de Thierry Hubert, André Weil, qui n'ont pas souhaité voir renouveler leur mandat, et d'Aurélié Coup, démissionnaire.

Au cours du Conseil d'administration qui a suivi l'Assemblée générale de 2017, le Bureau a été renouvelé : Pascale Flamant a été réélue, à l'unanimité, Présidente de l'association, Jean-Pierre Amiot a été nommé Vice-président ; il est remplacé dans sa fonction de Secrétaire général par André Lajou. Jean-Paul Croisille a été réélu trésorier de l'association.

Le Conseil d'administration s'est réuni 7 fois au cours de l'année 2017 et le bureau 9 fois.

1.3. L'organisation de l'association

Compte tenu du nombre important des projets en cours, tant pour les jardins partagés que concernant l'agriculture urbaine, cette dernière activité a été détachée du secteur Jardins, animation solidaire et dépend désormais directement du Directeur général.

L'association est donc organisée en trois secteurs opérationnels :

- secteur Eau ;
- secteur Biodiversité ;
- secteur Jardins, animation solidaire ;

auxquels s'ajoutent trois activités rattachées au Directeur général :

- la cellule d'animation du contrat de bassin Seine-Normandie ;
- l'agriculture urbaine ;
- le Jardin du Piqueur (activité nouvellement créée en mars 2018).

Les fonctions siège restent quant à elles inchangées.

1.4. Les effectifs permanents

Espaces compte, fin 2017, 60 salariés permanents.

12 salariés ont rejoint dans l'année l'association en contrat à durée indéterminée, dont 4 en contrat aidé.

4 correspondent à des créations de poste : une assistante administrative dans le service Appui insertion formation, une assistante technique dans le secteur Jardins (contrats aidés), un chargé de mission dans l'équipe du Contrat de bassin, un encadrant pour le nouveau chantier d'insertion Gestion écologique du parc du CREPS d'Ile-de-France à Châtenay-Malabry évoqué ci-après.

1.5. Les bénévoles

L'action des bénévoles au sein de l'association demeure essentielle à son bon fonctionnement et à son efficacité. Les réunions d'information et d'accueil des futurs bénévoles se sont poursuivies en 2017.

Les 130 bénévoles réguliers participent aux différentes activités d'Espaces (animation des jardins partagés et jardins solidaires, entretien des étangs, accueil des candidats salariés en insertion, accompagnement des salariés dans leur recherche d'emplois, ...).

8 500 heures ont été déclarées par ces bénévoles qui montrent tout au cours de l'année une grande disponibilité, beaucoup de générosité, en mettant leur expérience au service des salariés en insertion, en liaison avec les conseillers en insertion.

1.6. Adhérents et donateurs

Le nombre d'adhérents s'élève à 639 (613 en 2016), ce qui représente une contribution financière d'un montant de 6 395 € (5 616 € en 2016).

178 sont des donateurs. En 2017, Espaces a reçu 27 922 € de dons (23 078 € en 2016).

La soirée traditionnelle des donateurs a eu lieu le 7 décembre 2017 au siège de l'association.

Les fondations Adecco, Nature et Découvertes (arrondi de caisse), Placoplatre, Sainte-Geneviève, SNCF, Truffaut, Veolia, Vinci, la Commission insertion Danone produits frais ont continué d'apporter, sous diverses formes, leur soutien financier à Espaces. Il convient ici de les remercier de leur fidélité.

1.7 Les adhésions d'Espaces

Espaces adhère à 25 organismes à vocation régionale et nationale tous consacrés à la vie associative, l'économie solidaire, l'insertion ou l'écologie.

Espaces est membre du collectif « Cultivons la ville » qui regroupe quatre autres associations d'insertion : Interfaces Formation, Etudes et Chantiers, Halage et notre fédération Chantier-école Ile-de-France. Ce collectif, qui est soutenu par le Fonds social européen et la Mairie de Paris, a pour objectif de développer en Ile-de-France des projets d'insertion dans le domaine de l'agriculture urbaine.

2. L'insertion

2.1. Les salariés en insertion

Depuis sa création, Espaces a accueilli 2 168 salariés en insertion.

Au cours de l'année 2017, ce sont 277 personnes qui ont été salariées par l'association, ce qui représente, en moyenne dans l'année, 133 postes de travail sous contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI).

Ce sont à 93 % des hommes âgés de 17 à 62 ans, peu formés et présentant des périodes d'inactivité de plus de deux ans. 36 % avaient entre 35 et 50 ans, 26 % de 26 à 34 ans et 22 % moins de 26 ans.

Les 20 femmes qui ont été salariées ont un niveau de formation supérieur à celui des hommes : 35 % ont le bac et plus (13 % chez les hommes), et ont connu une période d'inactivité moins importante que les hommes.

Les salariés résident en majorité dans le département des Hauts-de-Seine (54 %) où se situent 10 des 15 chantiers d'insertion animés par l'association. Les salariés parisiens représentent 21 % des effectifs.

La moitié des salariés sont allocataires du revenu de solidarité active (RSA), mais 35 % n'ont aucune ressource (dont 21 % sont des jeunes de moins de 26 ans). 13 %, à l'entrée, percevaient une allocation de Pôle emploi.

Les structures à l'origine de l'orientation vers Espaces sont principalement Pôle emploi, les missions locales pour l'emploi des jeunes, l'administration judiciaire et pénitentiaire, les services sociaux des départements et les structures d'hébergement.

L'implication des salariés en insertion dans la vie de l'association et ses différentes activités (stands tenus dans les différents forums et manifestations, participation aux visites organisées et aux journées portes ouvertes, à la formation des usagers, à l'animation des jardins partagés...) est un élément de grande satisfaction et de reconnaissance du travail réalisé par les équipes qui les encadrent.

Une convention de partenariat a été signée avec la CPAM 92 pour aider les salariés en insertion dans leurs démarches administratives (assurance maladie, accès CMUC, immatriculation, ...). Par ailleurs, une convention a été conclue par Espaces

avec le Fonds social européen (FSE) sur l'axe européen « Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'insertion ». Cette aide a permis de créer un poste de conseiller en insertion pour les chantiers des Yvelines, en partenariat avec le Conseil départemental et son agence d'insertion Activit'y.

2.2. L'accompagnement professionnel et la formation des salariés

En 2017, 146 salariés sont sortis des effectifs. 50 ont eu un parcours de moins de trois mois ou ont dû l'interrompre (abandon volontaire, faute grave, incarcération, déménagement, ...).

Sur les 96 salariés, dont la sortie est comptabilisée, 64 ont eu une sortie dynamique (67 %) : 35 avec des emplois durables, 29 avec des emplois de transition suite à l'accès à une formation qualifiante, ou à l'intégration à une autre structure d'insertion.

En 2017, 254 salariés ont reçu des formations qui ont représenté 10 901 heures, elles concernent principalement les compétences relatives au métier d'ouvrier du paysage. A l'issue de la formation, les salariés sont invités à passer un examen sur le terrain devant un jury composé de professionnels.

35 salariés ont ainsi reçu un « certificat des compétences » qui certifie leur compétence, ce qui permet favoriser leur employabilité. Les représentants de professionnels (entreprises, responsables des services des collectivités locales) qui participent aux trois jurys qui ont eu lieu dans l'année, méritent vivement d'en être remerciés.

Une formation d'une autre nature a été développée plus récemment, elle porte sur les activités d'animateur en éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD). 2 salariés ont bénéficié de cette certification.

Une troisième certification est en cours d'expérimentation en 2017 dans le cadre de l'activité de maraîchage écologique et solidaire. Elle vise une certification d'ouvrier spécialisé en production légumière.

2.3. Les chantiers d'insertion

En 2017, les 14 chantiers ouverts les années précédentes se sont poursuivis : 4 chantiers sont menés dans le secteur Eau, 5 dans le secteur Biodiversité, et 5 dans le secteur Jardins, animation solidaire.

Un quinzième chantier important a été ouvert le 1^{er} décembre 2017, il est rattaché au secteur Eau, ce qui porte à 5 les chantiers dans ce secteur. Il concerne le parc du Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (CREPS) situé à Châtenay-Malabry dans les Hauts-de-Seine. Le centre, qui dépend du Ministère des sports, accueille et forme les professionnels du sport et de l'éducation sportive. Espaces assurera la gestion des espaces verts du parc de 18 hectares. Ce nouveau chantier, qui a été nommé Gestion écologique du parc du CREPS Ile-de-France

(GEPCI), a généré la création d'un poste de salarié permanent, il emploiera 8 salariés en insertion.

2.3.1. Les chantiers d'insertion du secteur Eau

- Berges de Seine
- Domaine national de Saint-Cloud
- Rigoles et étangs de Ville-d'Avray
- Talus ferroviaires, Berges de la Montcient et de l'Aubette
- GEPCI (CREPS à Châtenay-Malabry)

Le chantier « Talus ferroviaires, berges de la Montcient et de l'Aubette » basé à Hardricourt (Yvelines), commencé fin 2016, a trouvé ses activités. Il lui reste à stabiliser son partenariat qui s'est élargi au fil de l'année. Ce chantier emploie 8 salariés en insertion encadrés par un responsable et un assistant technique. Ce chantier réunit de nombreux partenaires : la commune d'Hardricourt, le département des Yvelines, les deux syndicats locaux de rivières, la Région Ile-de-France au titre de la Biodiversité, le Fonds social européen et l'Agence de l'eau Seine-Normandie, ainsi qu'un marché avec le Syndicat mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de Oise (SMSO), et à compter de 2018, Chantier-école Ile-de-France et SNCF réseau.

2.3.2. Les chantiers d'insertion du secteur Biodiversité

- Entretien solidaire des espaces verts et naturels du T2
- Espaces verts et naturels de la petite ceinture 16^e – 17^e
- Petite ceinture et espaces verts 15^e – 14^e
- Gares ferroviaires Yvelines
- Talus ferroviaires aval

Le chantier du tramway T2 en partenariat avec la RATP, s'est poursuivi pour la deuxième année.

Au cours de cette nouvelle année, ce chantier a exporté et valorisé en entreprise d'insertion (Bio Yvelines Services) l'équivalent de 68 tonnes de déchets verts.

Les espaces verts du T2 constituant un véritable corridor écologique, l'équipe a réalisé et installé 3 hôtels à insectes et 4 nichoirs. Elle continue également son action en matière de gestion des espèces exotiques envahissantes.

Le chantier d'insertion Espaces verts et naturels Petite ceinture 16^e – 17^e a étendu son activité à Paris grâce à l'entretien des espaces verts au stade Jean-Pierre Wimille (boulevard de l'Amiral Bruix).

En 2017, Espaces intervient depuis 10 ans sur l'entretien à Paris de la petite ceinture dans le 15^e et 14^e arrondissements.

2.3.3. Les chantiers d'insertion du secteur des Jardins, animation solidaire

- Animation nature en ville
- Bernard de Jussieu à Versailles - Buc
- Espaces verts à Antony
- Jardins, espaces verts à Courbevoie
- Jardins solidaires, pigeonniers, basé à Clamart

Animation nature en ville est un chantier d'insertion qui emploie une équipe d'éco-animateurs qui intervient dans les jardins partagés et les jardins solidaires gérés par Espaces.

L'extension du chantier d'insertion de Versailles - Buc pour la création de jardins partagés a été actée en 2017.

A Antony, Espaces a poursuivi le chantier d'insertion qui porte sur l'entretien de 8 hectares d'espaces verts municipaux et permet l'emploi de 14 salariés en insertion. A ce chantier, a été ajouté, en 2017, l'entretien des cimetières.

La Ville de Courbevoie développe depuis longtemps de nombreux projets d'écologie urbaine. Ainsi la Ville a confié à Espaces l'entretien d'espaces verts, celui de deux pigeonniers et l'animation de 5 jardins partagés (le dernier a été ouvert en 2017). Par ailleurs, l'équipe du chantier d'insertion a poursuivi l'action de collecte des biodéchets avec, en 2017, la création de plusieurs points de collecte dans la ville, en partenariat avec le Territoire Paris Ouest La Défense (POLD). La récolte de biodéchets (près de 20 tonnes en 2017) permet une transformation en compost et une redistribution aux habitants.

A Clamart, l'équipe du chantier d'insertion a procédé à l'aménagement et à l'entretien du jardin solidaire, à l'entretien des 3 pigeonniers de la commune (et de celui de Meudon-la-Forêt) et à l'aménagement d'espaces verts, notamment pour l'amélioration du théâtre de verdure.

3. L'agriculture urbaine

3.1. Les appels à projets

3.1.1. « Inventons la Métropole du Grand Paris »

En 2017, sur les 51 sites finalement retenus dans l'appel à projets « Inventons la Métropole du Grand Paris » lancé par la Métropole, Espaces a été membre des équipes qui ont fait acte de candidature sur 11 sites. Le résultat de cet appel à

projets a été dévoilé le 18 octobre 2017. Espaces a réalisé un très beau score en faisant partie des équipes lauréates qui ont été retenues sur 5 sites.

Les 5 sites sont situés à Argenteuil, secteur gare (Val d'Oise) ; Clichy-sous-Bois, terrains Leclair (Seine-Saint-Denis) ; Gennevilliers, quartier du Luth-ouest (Hauts-de-Seine) ; Morangis, site de l'armée Leclerc (Val-de-Marne) ; Thiais/Orly-Pont de Rungis (Val-de-Marne).

Au sein des équipes projet, Espaces sera chargée sur ces sites de développer différentes formes d'agriculture urbaine. Le travail qui a été réalisé par les équipes d'Espaces, qui a abouti à ce résultat, mérite ici d'être salué.

Il s'agit de projets qui vont se dérouler à court et moyen termes, à l'exception du site de Morangis pour lequel les études sont plus avancées, ce qui va se traduire nous espérons dès 2018 par la mise en place par Espaces d'éco-pâturage sur le terrain, avant la mise en œuvre de l'exploitation agricole proprement dite au travers d'une ferme urbaine.

3.1.2. Parisculteurs

Dans le cadre de l'appel à projet lancé par la Ville de Paris, Espaces a été retenue sur trois sites :

- Paris Villette (Paris 19°), jardins partagés
- Médiathèque Françoise Sagan (Paris 10°) en partenariat avec Topager qui porte le projet (projet pour le moment en attente)
- Opéra Bastille (Paris 12°), également avec Topager, dont la production a débuté fin 2017

La mise en œuvre de ces projets a pris du retard pour des motifs étrangers à l'association.

3.1.3. Réinventer Paris

« Stream Building » (architecte Philippe Chiambaretta) est un projet situé dans la ZAC de Clichy-Batignolles à Paris 17^e (en face du nouveau Palais de Justice) dont l'investisseur est la société Eurosic (intégrée en 2017 au groupe Gecina). Espaces doit intervenir sur ce site en partenariat avec Topager.

3.1.4. Réinventer Paris 2

Le projet « Ceci n'est pas un hôtel », porte d'Auteuil (Paris 16°) mené par le promoteur Altarea Cogedim a été sélectionné pour le second tour de cet appel à projets de la Ville de Paris. Espaces fait partie de l'équipe projet menée par Altarea Cogedim associant activités culturelles, jardin partagé et biodiversité.

3.1.5. Gare des Groues à Nanterre (Hauts-de-Seine)

Espaces participe à l'équipe qui concourt à la mission de maîtrise d'œuvre des espaces publics dans le cadre du marché lancé par l'établissement public Paris La Défense. Le résultat de cet appel d'offres devrait être connu en 2018.

3.2. Les jardins partagés et jardins solidaires

26 jardins partagés et jardins solidaires, répartis sur 5 départements, ont été animés par l'équipe de éco-animateurs d'Espaces. Tout au long de l'année, l'association organise des animations sur le jardinage écologique, des ateliers sur le compostage et des rencontres sont organisés et accueillent les jardiniers adhérents.

En 2017, ce sont plus de 600 interventions (animations, événements, tenues de stand, ...) qui ont été réalisées par l'équipe d'éco-animateurs, qui ont rassemblé plus de 7 000 participants.

En partenariat avec la Ville de Paris, Espaces anime le Jardin solidaire Hérold à Paris 19^e, rue Francis-Ponge. En 2017, outre la poursuite des actions en faveur des habitants du quartier Danube-Solidarité-Marseillaise, Espaces a développé des animations auprès des écoles du quartier.

Le Jardin solidaire de Clamart, le Jardin des coteaux à Issy-les-Moulineaux, les Jardins forestois de Meudon-la-Forêt, le Jardin solidaire Bernard de Jussieu à Versailles, les actions solidaires menées avec NaturEspaces et l'association Aurore aux Grands Voisins (site de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul à Paris 14^e), la création avec des jeunes d'un jardin au sein de la clinique Dupré à Sceaux, sont autant d'actions menées par Espaces en faveur des personnes en difficulté ou en situation d'exclusion.

En 2017, six nouveaux jardins partagés ont été ouverts.

A Courbevoie, le nouveau jardin partagé Normandie a été ouvert par Espaces en février, ce qui porte à 5 le nombre de jardins dans cette ville. Dans le Jardin du Clos Gaultier, une serre-prototype constituée de matériaux de récupération, a été installée avec l'aide du dispositif Fenêtres détournées d'Emmaüs France.

Le Jardin des coccinelles à Montreuil, le Jardin des Trolls à Saint-Denis, les Jardins communaux de Buc, le Jardin de la résidence Jumeau à Paris 19^e, le Jardin de la Madeleine à Bourg-la-Reine se sont ainsi ajoutés en 2017.

La réunion annuelle des représentants des comités d'animation des jardins s'est tenue le 9 décembre 2017 au siège d'Espaces. Cette réunion a permis de remercier tous les jardiniers adhérents bénévoles qui animent les jardins, et d'échanger également sur les bonnes pratiques.

3.3. Le développement du compost : Folies d'humus

A Courbevoie, le projet Folies d'humus initié à Paris 16^e (deux points de collecte) s'est consolidé pour permettre à tous les habitants de composter chez eux ou de déposer leurs biodéchets à des points de collectes répartis dans la ville. Un 5^e point de collecte a été installé par l'équipe du chantier d'insertion à proximité de l'épicerie solidaire de Courbevoie, et ils seront doublés en 2018. En 2017, près de 20 tonnes de biodéchets ont été collectés et valorisés en compost.

Le développement du modèle Folies d'Humus s'est également exporté dans le 19^e arrondissement autour du Jardin solidaire Hérold qu'Espaces anime depuis 2013. L'association a été lauréate de l'appel à projet « antigaspi » lancé par la Ville de Paris. Cet appel à projets a permis à Espaces d'acquérir un triporteur électrique permettant de collecter les invendus des marchés et magasins bio du quartier. Par ailleurs, Espaces a lancé des ateliers cuisines mensuels pour « cuisiner les restes du frigo ». Enfin, Espaces a installé un premier collecteur de biodéchets à proximité du Jardin solidaire Hérold pour permettre le renforcement du compostage de proximité. Espaces distribue également des bio-seaux autour du jardin pour les personnes intéressées. Tous ces biodéchets sont ensuite valorisés et compostés sur le Jardin solidaire Hérold.

3.4. L'agriculture urbaine, l'horticulture en ville

3.4.1. CultiCime à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis)

CultiCime, est né d'un partenariat entre Espaces et Topager, « entreprise du paysage urbain comestible et sauvage », dans un objectif de mutualisation des compétences. CultiCime propose une recherche-action technique, économique et sociale, pour l'élaboration d'un modèle d'agriculture urbaine économiquement viable, avec un volet commercialisation qui intègre une insertion dans le tissu économique local (vente de la production en circuit court ou vente directe). L'objectif est de former les salariés en insertion à un nouveau métier, maraîcher urbain, aussi bien sur la production (entretien, récolte) que sur la commercialisation.

Cette agriculture urbaine, qui utilise des techniques de production agroécologique, est exploitée sur plus de 500 m² répartis sur plusieurs parcelles en toiture du centre commercial Fashion Center à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).

Commencée au quatrième trimestre 2016, l'exploitation produit des légumes, des plantes aromatiques, des petits fruits. En 2017, la production récoltée a représenté 1,9 tonne. La vente directe a été faite principalement auprès des salariés travaillant à proximité du site (Veolia, Direccte) ainsi qu'auprès d'Amap (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne).

Ce projet a reçu le soutien financier important de la Fondation Veolia, ainsi que de la Fondation Vinci, de la Fondation Placoplâtre, du groupe Adecco et de France Active.

Une extension significative de la surface cultivée devrait être réalisée en 2018.

3.4.2. Tour maraîchère à Romainville (Seine-Saint-Denis)

La Ville de Romainville, qui veut intégrer la culture maraîchère à la ville, a lancé un projet ambitieux et innovant de construction d'une tour dédiée à l'agriculture urbaine.

La construction de cette tour sera réalisée en 2018 pour une livraison en 2019.

Espaces, associée à Terrauciel, Cultivons la Ville et la Boîte à champignons, a été retenue par la ville pour préparer l'organisation de la gestion de la tour, et par la suite, son exploitation.

Une convention ayant pour objet la préparation de ce projet ambitieux et très innovant a été signée le 13 novembre 2017 par Espaces avec la Ville de Romainville.

L'exploitation de la tour, si elle est confiée à Espaces, devrait entraîner la création de plusieurs postes de travail et le recrutement de plusieurs salariés en insertion. Le recrutement d'un responsable de projet est d'ores et déjà lancé.

4. L'eau :

Charte de l'eau, le Contrat de bassin, Charte Objectif zéro-phyto, Charte trame verte et bleue

La Charte de l'eau Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine a fêté ses 5 ans le 12 décembre 2017. Pour l'occasion, un colloque s'est tenu au Parc nautique de l'île de Monsieur, à Sèvres afin de présenter les actions réalisées ces 5 dernières années par les signataires de la Charte. Depuis 2012, plus de 90 acteurs du territoire ont signé la Charte de l'eau.

Cette journée a également été l'occasion d'officialiser l'engagement des 27 collectivités et structures signataires de la Charte Objectif zéro-phyto par la remise d'une attestation. Cette charte vise la préservation de la qualité de notre environnement proche et de notre santé, notamment par la préservation de la ressource en eau, vulnérable à la contamination des produits phytosanitaires.

Depuis octobre 2017, des classes d'eau ont été proposées aux élus et responsables techniques du territoire des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine afin de leur donner les informations et les outils nécessaires pour engager des actions efficaces autour du cycle naturel et domestique de l'eau. Six modules de formations ont eu lieu entre octobre 2017 et juin 2018.

Enfin, trois ateliers de travail pour l'élaboration de la Charte de la trame verte et bleue sur l'Ouest parisien ont eu lieu en 2017 en concertation avec les acteurs du territoire.

Espaces a également signé en 2017 la stratégie d'adaptation au changement climatique de l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN).

5. Quelques études, réalisations et participations d'Espaces en 2017

- L'Agence régionale de l'environnement et de l'énergie (Arene, désormais au sein du Pôle environnement de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-

de-France) a publié en 2017 l'étude sur le génie écologique, étude menée par Espaces avec l'Arene et la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie (Driea).

- Espaces, associée à l'association Aerho, a été mandatée par le Ville de Paris, pour dresser le bilan des 12 pigeonniers installés dans la ville. Le rapport a été remis en juillet 2017.
- Plusieurs représentants de l'association ont participé aux ateliers de l'alimentation durable de la Ville de Paris. Ces ateliers se tenaient dans le prolongement du pacte de Milan signé en octobre 2015 par Paris avec 132 autres métropoles internationales. Ce pacte vise à élaborer une stratégie alimentaire territoriale pour un système plus juste, plus résilient, plus durable, plus inclusif et plus respectueux de l'environnement.
- Espaces a participé avec l'Union nationale des entreprises du paysage (Unep) d'Ile-de-France à la quatorzième édition du salon « Jardins jardin » qui s'est déroulée début juin dans le jardin des Tuileries à Paris.
- Forêt propre organisée chaque année par le Comité de sauvegarde des sites de Meudon, les Villes et l'ONF : Espaces a participé aux points d'accueil de Clamart et des étangs de Meudon.
- Ru de Buzot (affluent de la Seine qui s'écoule de Feucherolles au Pecq) : une visite de terrain avec les agents de l'agence de l'eau de Seine-Normandie a permis de réaliser un état des lieux du ru, faire les mesures topographiques et donner un avis sur les principes de restauration envisagés.
- Préparation en 2017 de la randonnée Sur les traces du ru de Marivel qui aura lieu en 2018 qui part de Versailles pour aller jusqu'à la Seine, en passant par Chaville.
- Carte de l'eau : la carte des sources et zones humides de Sèvres a été préparée et sera éditée à l'occasion de cette randonnée.
- Intervention en espaces boisés : la première édition de l'opération « Nettoyons la nature » a été réalisée en 2017 autour des étangs de Ville-d'Avray et en forêt de Fausses-Reposes (Hauts-de-Seine) en partenariat avec la Ville et l'ONF.
- L'éco-pâturage se développe sur plusieurs sites. Ainsi, un nouveau partenariat a été mis en place avec la Ville de Buc (Hauts-de-Seine) pour installer une clôture pour l'éco-pâturage.
- Carnet rose : 4 chevreaux (chèvre des fossés) sont nés en février 2017 dans le Domaine national de Saint-Cloud.

6. NaturEspaces (entreprise d'insertion, filiale d'Espaces à 91 %),

Pour information

NaturEspaces est une entreprise solidaire et conventionnée « entreprise d'insertion » qui permet aux salariés en insertion de poursuivre leur parcours vers l'emploi. NaturEspaces propose ses services aux bailleurs, copropriétés, particuliers et entreprises pour des prestations d'entretien et de création de jardins.

Dans sa 5^{ème} année, la progression de l'entreprise a été impactée par la longue absence de sa directrice qui a été victime d'un grave accident fin 2016.

NaturEspaces a procuré en 2017 un emploi à 12 salariés en insertion (10 en 2016), représentant 5 équivalents temps plein (contre 4,7 en 2016).

Les contrats passés l'année précédente ont tous été renouvelés. Deux nouveaux contrats ont été conclus en 2017, l'un à Paris avec la mairie du 7^e arrondissement pour l'entretien des espaces publics, l'autre avec un bailleur social la société Philanthropique. L'opération des Grands voisins a pris fin en 2017 suite à la fermeture programmée partielle du site qui va faire place à une importante opération immobilière.

Le chiffre d'affaires de NaturEspaces a été de 317 k€ (295 k€ en 2016) faisant ressortir un bénéfice net de 35 k€ (15 k€ en 2016).

Pour 2018, l'objectif est de stabiliser les contrats en cours et de rechercher des travaux en sous-traitance d'entreprises retenues dans des marchés publics.

NaturEspaces participera en 2018 à un chantier d'une durée de 5 semaines, employant deux salariés en insertion, sur le parvis de la tour Eiffel à Paris avec l'entreprise Mabillon (Groupe Segex).

7. Les perspectives 2018

7.1. L'activité de l'association

Des jardins partagés, encore plus

De nombreux projets de jardins partagés, à l'étude en 2017, devraient se concrétiser en 2018, à Sceaux (Hauts-de-Seine) sur la coulée verte ; à Chaville (Hauts-de-Seine) : jardin des Châtre-Sacs et jardin Guillemot ; à Paris 15^e arrondissement : jardin de l'Amiral Roussin ; 16^e arrondissement : Sentier Nature ; 19^e arrondissement : jardin Villette ; à Sèvres (Hauts-de-Seine) : jardin Diderot ; à Suresnes (Hauts-de-Seine) : jardin Les Chênes ; à L'Haÿ-les-Roses (Val-de-Marne), sur un grand terrain dépendant du magasin Carrefour, chantier qui bénéficiera d'un financement de la fondation de cette enseigne.

Le Pavillon du Piqueur, une concession emblématique

Suite à la procédure de concession de services lancée par le Centre des monuments nationaux (CMN), qui assure la gestion de l'ensemble immobilier domanial du Domaine national de Saint-Cloud, Espaces a été retenue pour gérer le Pavillon du Piqueur et le Chalet Charles X qui dépendent du domaine.

Espaces assurera la création et la réalisation des activités visant à sensibiliser le public (scolaire, individuel et collectif) sur les questions écologiques, environnementales, agricoles et de développement durable. Une convention de concession de services a été signée le 7 mars 2018 pour une durée de 8 ans avec le Centre des monuments nationaux (CMN). Cette gestion devrait prendre effet au cours du second semestre. Cette concession entraînera la création de 3 postes permanents et de 8 salariés en insertion. Le succès de cet appel d'offre remporté par Espaces mérite d'être souligné. La directrice du site a été d'ores et déjà recrutée.

Deux nouveaux chantiers d'insertion

Vers 17 chantiers animés par Espaces en 2018.

En effet, un nouveau chantier d'insertion est en projet à Aulnay-Sous-Bois (Seine-Saint-Denis) en partenariat avec le bailleur social Immobilière 3 F ; il porte sur l'entretien des espaces verts d'une résidence appartenant à ce bailleur.

Le Pavillon du Piqueur et le Chalet Charles X, qui viennent d'être évoqués, doivent constituer aussi un nouveau chantier d'insertion très important.

7.2. L'appartenance au mouvement Emmaüs

Le Conseil d'administration va accueillir Rémi Tricart, Directeur général d'Emmaüs Défi ; il représentera Emmaüs France.

Le contrat d'affiliation à Emmaüs France sera actualisé d'ici la fin de l'année 2018. Par ailleurs, de nouveaux statuts de l'association devront être ratifiés pour prendre en compte son appartenance au mouvement.

Les synergies avec le mouvement Emmaüs commencent à se développer.

Ainsi, en mars 2018, dans le cadre de l'appel à projets « Pionniers French Impact », lancé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, Espaces, avec Emmaüs France, a déposé un dossier pour créer un réseau d'insertion par l'écologie urbaine à l'échelle nationale. Cet appel à projets a pour objectif de sélectionner 10 à 15 entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS) pionnières et particulièrement innovantes socialement. Cet appel à projets se place dans le cadre de l'initiative French Impact qui est un accélérateur qui vise notamment à fédérer une communauté d'acteurs de l'innovation sociale.

Début 2018, Emmaüs France a accordé une subvention de 15 000 euros à Espaces pour le développement de l'agriculture urbaine.

D'autres projets sont à l'étude, notamment un projet de recyclerie sur le territoire de Versailles Grand Parc avec la communauté Emmaüs Bougival.

* * *

En conclusion

Dans le précédent rapport moral, l'année 2017 était annoncée comme une année de croissance, d'expansion géographique et de renforcement de la reconnaissance de l'expertise d'Espaces au niveau de l'Ile-de-France.

Ce qui a été réalisé en 2017 confirme en tout point ces prévisions.

2018, sera, à n'en pas douter, aussi une année « fertile » en nouveaux développements.

Le budget 2018 s'annonce à l'équilibre en dépit des nouveaux chantiers qui génèrent, à leur démarrage, des dépenses significatives.

L'amélioration du résultat opérationnel de plusieurs chantiers d'insertion aujourd'hui déficitaires devra impérativement être réalisée en 2018. De plus, l'obtention de nouvelles ressources financières devra permettre la poursuite, avec plus de sérénité, le développement des activités de l'association.

André Lajou

Secrétaire général